

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2025, dans l'académie de LA REUNION.

Le président de l'Université de La Réunion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LA REUNION, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LA REUNION :

Madame MOREL Béatrice, maître de conférences de classe normale, présidente, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur VIGNES Vincent, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur MENIQUE MONCEYRON Eric, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Madame GRONDIN Prisca, responsable du service innovation publique et privée, membre, Conseil Régional de la Réunion, Saint-Denis.

Madame LOCATE Hanifah, directrice de la recherche, de l'innovation & des technologies, membre, Conseil Régional de la Réunion, Saint-Denis.

Monsieur SIBILLE-DAUTREY Bruno, professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, membre, Rectorat de l'académie de la Réunion, Saint-Denis.

Madame PANIANDY Valérie, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à

